

Vers une économie circulaire durable - 30 mesures pour faciliter la transition au Luxembourg

En tant que Jeunesse Chrétienne-Sociale, nous voulons **une économie de marché sociale et durable**. Nous plaillons ainsi pour une politique de développement durable en matière économique, sociale et écologique. Nous entendons promouvoir un mode de vie et un modèle économique qui préservent les ressources naturelles tout en créant de nouveaux emplois de qualité, et en améliorant notre qualité de vie au quotidien.

Actuellement, notre croissance à l'échelle mondiale s'appuie sur une surexploitation des ressources et sur une pollution de plus en plus irréversible. Des facteurs néfastes qui - injustement - encore trop souvent ne trouvent pas leur trace dans les indices économiques utilisés pour mesurer notre prospérité ou la compétitivité de notre économie. Alors qu'ils impacteront considérablement et de manière destructrice notre monde, notre bien-être et également notre richesse de demain. Le moment est venu de cette démesure, si nous ne voulons pas en subir les conséquences, ou les faire subir à nos enfants.

Un changement de paradigme économique est nécessaire où la valeur d'usage prime sur la propriété, où la durabilité évince le consumérisme, et où la coopération prime sur la concurrence. Une vision qui est par ailleurs au diapason même de la stratégie sur la **troisième révolution industrielle** que s'est donnée le Luxembourg en novembre 2016.

Un élément-clé est le concept d'économie circulaire qui repose sur la durabilité des produits et des matières. Il s'agit de veiller à ce que les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possible, les déchets et l'utilisation des ressources soient réduits au minimum et, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent soient maintenues dans le cycle économique en vue d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur. En utilisant plus efficacement les ressources, en évitant le gaspillage, en allongeant la durée de vie des produits, en considérant davantage les déchets en tant que ressources, **l'économie locale, régionale et nationale peut être stimulée, tout en protégeant l'environnement et en développant le bien-être des citoyens.**

Il faut avant tout agir selon trois domaines d'actions :

- la gestion des déchets (recyclage),
- l'offre économique (l'approvisionnement durable, l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, etc.
- la consommation de nous tous (l'allongement de la durée d'usage ; la consommation responsable)
-

Par le biais des 30 mesures suivantes qu'il propose, le CSJ entend faciliter la transition du pays vers une économie circulaire durable et compétitive.

- 46 1. développer des **horizons de maximisation, de recyclage et réemploi**, et
47 **minimiser l'incinération** pour tous les flux de déchets ;
- 48 2. Soutenir la **recherche scientifique** en matière d'économie circulaire. L'économie
49 circulaire va bien au-delà des questions de récupération et de recyclage – elle sous-
50 entend aussi l'étude en amont des produits conçus, afin d'en optimiser l'utilisation
51 tout au long du circuit économique ;
- 52 3. Promouvoir **l'économie de la fonctionnalité privilégiant l'usage à la**
53 **possession**, c'est-à-dire un modèle économique axé davantage sur la vente de
54 services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes ;
- 55 4. mettre en place un **fonds** destiné à financer des **entreprises actives dans**
56 **l'économie circulaire** (interventions en capital ou en prêts, à taux préférentiel) ;
- 57 5. créer des **bourses** pour financer les **entreprises actives dans l'économie**
58 **circulaire**, et pour inciter la **création d'entreprises** en la matière ;
- 59 6. mettre en place des **mesures fiscales** pour stimuler l'économie circulaire :
60 réduction du taux de TVA pour certains services de réparation ou pour les produits
61 de seconde main ou d'occasion, allègement fiscal pour des entreprises prouvant la
62 durabilité de leur produit final et des déchets qu'elles produisent ;
- 63 7. encourager l'établissement de **boutiques de seconde main** ;
- 64 8. encourager le développement de solutions innovantes en économie circulaire via
65 les **marchés publics** ;
- 66 9. développer les **compétences professionnelles** nécessaires à l'économie circulaire
67 de demain ;
- 68 10. Lancer une **campagne de sensibilisation sur l'auto-obsolésence**
69 **programmée**, sur les **produits non recyclables**, sur **ceux difficilement**
70 **recyclables**, et d'une manière générale, sur une **consommation durable et**
71 **équitable** ; Sensibiliser également les gens sur la **provenance des minéraux**,
72 avec un accent particulier sur les minéraux de conflits, mais aussi ceux dont le
73 processus d'extraction est nocif à l'environnement ;
- 74 11. Lancer une campagne d'information et de sensibilisation en matière de **tourisme**
75 **responsable et d'éco-tourisme** ; Introduire une séance d'information obligatoire
76 pour les personnes qui désirent visiter des **pays avec des écosystèmes fragiles**
77 **et menacés**, qui sont réputés pour avoir une mauvaise gestion des déchets liés au
78 tourisme, ou qui, d'une manière générale, sont menacés par le tourisme de
79 masse ;
- 80 12. Continuer à promouvoir la consommation de **produits locaux et régionaux** ;
- 81 13. intégrer l'économie circulaire dans les **écoles et les Lycées** : éducation au
82 recyclage et à la consommation responsable, formation sur l'économie circulaire
83 pour enseignants à l'IFEN, organisation d'ateliers en coopération avec le ministère
84 de l'Environnement ou d'acteurs actifs dans le domaine du recyclage et de la
85 consommation durable ;
- 86 14. sensibiliser et offrir une formation sur le recyclage aux **entreprises fortement**
87 **productrices de déchets** (notamment les déchets nocifs) ;
- 88 15. Encourager le réemploi des matériaux de construction auprès des
89 **entrepreneurs de la construction**, le recyclage des déchets de construction et
90 de démolition ;
- 91 16. soutenir la mise en place d'une gestion circulaire des flux de matériaux utilisés par
92 le **secteur de la culture et des arts** (décors, matériaux destinés aux œuvres
93 d'arts, etc.), et mettre à disposition du secteur des matériaux susceptibles d'être
94 intégrés dans des projets artistiques ;

- 95 17. **Leading by example** : Lancer un plan recyclage et réduction de déchets auprès
96 du **secteur public**, en misant notamment sur une diminution de déchets
97 électroniques. Promouvoir le **leasing** de matériel neuf ou de seconde main, une
98 stratégie visant à faire entrer un maximum les flux de cartouches et toners liés
99 aux pouvoirs publics dans des circuits de re-manufacturation ;
- 100 18. Promouvoir l'économie du partage : davantage de **sybioses entre entreprises**
101 voisines en matière **de partage de matériel** ; partage d'équipements ménagers
102 **entre voisins**, par exemple de machines à laver, tondeuses ; inciter la
103 **cohabitation**, notamment intergénérationnelle;
- 104 19. Inciter davantage les **grandes surfaces** à distribuer gratuitement les produits
105 alimentaires aux **associations s'occupant de personnes démunies** ;
- 106 20. Inciter la prise en compte de l'économie circulaire dans la **manière dont les**
107 **magasins sont aménagés** ;
- 108 21. Inciter les **grandes surfaces** à utiliser moins d'emballages, et à offrir des
109 emballages réutilisables ;
- 110 22. Interdire **l'exportation de déchets** vers des pays qui ne les traitent pas d'une
111 manière durable ;
- 112 23. mettre en œuvre un **programme d'actions** en matière de réemploi et de
113 réparation, qui pourrait être financé via des recettes enregistrées grâce à
114 l'introduction d'une **taxe à l'incinération** (exemple : Bruxelles-Capitale, Région
115 wallonne, Flandre), censée inciter le recyclage et la réduction des déchets
116 ménagers ;
- 117 24. Inciter la **mobilité durable**- Transports publics, car-sharing, Kuss-bus, développer
118 les possibilités d'utilisation de voitures électriques, soutenir la mobilité douce ;
- 119 25. Stimuler la mise en œuvre de l'économie circulaire au **niveau local**, main dans la
120 main avec les communes, en impliquant les **commissions de l'Environnement**,
121 mais aussi tout citoyen et toute association intéressés ;
- 122 26. Développer une **plateforme nationale d'échange de bonnes pratiques** en
123 matière d'économie circulaire, aussi bien pour les organes publics, pour le secteur
124 privé, et pour les citoyens ;
- 125 27. Renforcer les **critères de réparabilité dans les normes de produits** et inciter les
126 entreprises à proposer des **garanties plus longues** ;
- 127 28. Envisager, dans les travaux sur **l'écoconception**, des exigences en matière de
128 **disponibilité de pièces détachées et d'informations** concernant la réparation;
- 129 29. Garantir un accès facilité à **l'information sur les performances des produits** ;
- 130 30. Définir au Luxembourg un **pôle de spécialisation régional** sur l'économie
131 circulaire, qui regroupe à la fois les chercheurs et les PME se spécialisant dans le
132 domaine.